




En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

5 crédits	60.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	De Wolf Patrick ;De Wolf Michel ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Du droit commercial au droit économique: - le statut des commerçants (immatriculation à la banque-carrefour des entreprises, justiciabilité du tribunal de commerce, assujettissement au droit comptable, éventualité d'un concordat judiciaire, risque de faillite...) - le régime des actes de commerce - droit de la concurrence - protection du consommateur Droit des sociétés: - pourquoi fonder une société - éléments constitutifs d'une société - étude de la société anonyme - aperçu des autres formes de sociétés - restructurations et liquidation Fiscalité: - aperçu général des impôts en Belgique et en Europe - notions essentielles d'impôt des sociétés - éléments d'impôt des personnes physiques.
Acquis d'apprentissage	L'activité économique se déploie dans un cadre régi par des règles de droit. L'enseignement a pour objectif premier d'introduire les étudiants à l'étude des normes pertinentes, et plus largement de les inciter à prendre en compte la dimension juridique des problèmes économiques. Vu la complexité, la contingence, voire l'instabilité, qui peuvent caractériser les règles de droit, les étudiants sont particulièrement invités à acquérir le réflexe de la consultation des textes. Enfin, si le cours requiert une partie non négligeable de mémorisation, le test de la connaissance véritablement utile de la matière réside dans la capacité à appliquer les notions enseignées à des situations concrètes - - - - <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen écrit en session sous forme de questions à choix simple ou multiple, avec application d'un seuil minimal de réussite.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Exposés ex-cathedra et/ou classes inversées et/ou étude personnelle de certaines questions.
Contenu	Le cours s'articule autour de trois grands thèmes : le droit économique (y compris le droit de la concurrence, la protection du consommateur et l'insolvabilité des entreprises), le droit des sociétés, et la fiscalité: (aperçu général des impôts en Belgique et en Europe, notions essentielles d'impôt des sociétés et des personnes physiques).
Ressources en ligne	Voir moodle.
Bibliographie	M. De Wolf, Eléments de droit économique, Erasme / Anthémis, dernière édition disponible. M. De Wolf, P. De Wolf, P. Saerens et F. Tchekemian, Eléments de droit des sociétés et des associations, Erasme / Anthémis, dernière édition disponible.
Autres infos	Pré-requis : Fondements du droit
Faculté ou entité en charge:	ESPO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en sciences humaines et sociales	MINHUSO	5		
Bachelier en sciences économiques et de gestion	ECGE1BA	5	LESPO1122	
Bachelier : ingénieur de gestion	INGE1BA	5	LESPO1122	
Bachelier en sciences humaines et sociales	HUSO1BA	5	LESPO1122	